

Sommaire

Lettre départementale maternelle Pédagogie

Fin du recrutement de volontaires de service civique 2019-2020 Administratif

Mise à disposition de la Polynésie Française des personnels
enseignants du premier degré spécialisés - rentrée d'août 2020 Administratif

Festival Ecole en chœur Evènement

Participation au travail de mémoire de la résistance 2019/2020 Evènement

Spécial Gray

Plan Villani-Torossian Pédagogie

Planning conseils école/collège Administratif

Info USEP de la circonscription de Gray Pédagogie

Rappel : Concours de cartes de fin d'année 2019 Evènement

Pédagogie

Formation Apprendre à comprendre et à raconter au cycle 1 Pédagogie

Compte-rendus de l'animation Lecture cycle 3 Pédagogie

Séquences littérature/compréhension au CP (période 2) Pédagogie

Zoom sur le blog de l'école Moïse Lévy de Gray Blog

Formation Apprendre à comprendre et à raconter au cycle 1

Cette formation se décline en trois temps :

- Formation Magistère : ouverte depuis le 18 octobre (apports de chercheurs, documents institutionnels, proposition de trame de séquence)
- Formation en présentiel (formation de proximité) : exemples de mise en œuvre, échanges et mutualisation = 4 dates et lieux possibles
- Formation classe via à distance (1h) en mai : retour sur expériences et pistes supplémentaires

Message des CPC intervenants : Marie-Pierre Amiot et Nicolas Tribout

Pour la formation en présentiel de proximité, vous trouverez ci-dessous la liste des enseignants inscrits, établie en fonction des lieux de travail :

- si le lieu retenu vous convient, vous ne faites pas de retour.
- si vous souhaitez changer de lieu (donc de date), vous le signalez par mail.
- si vous vous désinscrivez de cette animation (RIS, autres inscriptions dans des dispositifs divers), vous le signalez par mail.

Ce retour nous permettra d'anticiper les besoins pour chaque groupe et de prévenir chaque école qui nous reçoit de l'effectif des enseignants.

Merci d'avance.

Marie-Pierre Amiot (marie-pierre.amiot@ac-besancon.fr)

Plan Villani-Torossian

Dans la circonscription de Gray, le plan Villani-Torossian concerne les classes de GS et de cycle 2, essentiellement du secteur de collège de Delaunay. Les collègues concernés sont répartis en quatre groupe de travail selon les besoins et les souhaits exprimés : apprendre les mathématiques par le jeu en GS, calcul et résolution de problème, la méthode heuristique mathématique, résolution de problème et numération.

Les compte-rendus des premiers regroupements ont été publiés sur le site de la circonscription :

<http://gray.circo70.ac-besancon.fr/2019/11/26/le-jeu-en-gs-au-service-de-la-construction-du-nombre/>

<http://gray.circo70.ac-besancon.fr/2019/11/20/le-calcul-mental-au-cp-ce1/>

<http://gray.circo70.ac-besancon.fr/2019/11/27/presentation-de-la-methode-heuristique-mathematique/>

S'agissant du lien entre résolution de problème et numération, un compte-rendu plus détaillé sera publié à l'issue des animations pédagogiques de janvier et février prochains.

Pour information, voici un lien concernant les 21 mesures du plan Villani-Torossian.

<https://www.education.gouv.fr/cid126423/21-mesures-pour-l-enseignement-des-mathematiques.html>

Planning conseils école/collège

Secteurs de collège	Dates	Horaires
Collège de Dampierre sur Salon	Jeudi 14 novembre 2019	17h15-19h15
Lieu : Pôle éducatif de GY	Mardi 10 décembre 2019	17h15-19h15
Collège de Pesmes	Jeudi 12 décembre 2019	17h15-19h15
Collège de Marnay	Jeudi 23 janvier 2020	17h15-19h15
Collège Romé de l'Isle- Gray	Dates à définir	17h15-19h15
Collège Delaunay- Gray	Dates à définir	17h15-19h15

Lancement de la 3ème édition du « Festival École en chœur »

Le « Festival Ecole en chœur » est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec la Mission laïque française (MLF).

Il s'inscrit dans le cadre du « Plan chorale » lancé le 11 décembre 2017 par les ministres chargés de l'Éducation nationale et de la Culture.

Décliné sur l'ensemble du territoire, le « Festival École en chœur » vise à favoriser et à développer le rayonnement de l'éducation musicale et du chant choral au sein de l'institution scolaire. Il doit également contribuer à faire connaître les projets menés par les jeunes avec leurs enseignants.

Les trois composantes du « **Festival École en chœur** » :

- des **temps forts musicaux organisés au plan local** (France et étranger) à un niveau dépassant celui de l'école ou de l'établissement scolaire : les équipes éducatives, en lien avec les partenaires souvent engagés à leurs côtés dans ces projets, notamment ceux relevant de la culture et/ou des collectivités territoriales, organisent conjointement des concerts au-delà de l'école ou de l'établissement scolaire, dans les territoires (communes, départements et régions), offrant ainsi une très large visibilité à ce festival ;
- un **espace numérique national pour la valorisation des projets chorals en ligne** : des enregistrements vidéo de ces concerts ou de leur préparation sont réalisés localement par les équipes éducatives ou leurs partenaires, puis mis en ligne sur un espace numérique « [Tumblr](http://ecoleenchoeur.tumblr.com/) » dédié à l'opération (<http://ecoleenchoeur.tumblr.com/>).
- un **grand concert national organisé en fin d'année scolaire**.

I - Modalités pratiques pour participer au « Festival École en chœur »

Qui peut participer ?

Toutes les chorales des écoles et des établissements scolaires publics et privés sous contrat, de la maternelle au lycée (LEGT et lycées professionnels), de France métropolitaine et d'outre-mer, et ceux relevant de la MLF, quels que soient leurs effectifs.

Quel répertoire ?

Les chorales scolaires choisissent librement leur programme musical parmi le répertoire français ou étranger, ancien ou contemporain. Ce programme peut être interprété a capella ou accompagné par des instrumentistes. Il peut être mis en espace.

Comment participer ?

Les écoles et les établissements scolaires souhaitant participer à l'opération adressent par courrier électronique au DAAC ainsi qu'à l'IEN ou à l'IA-IPR éducation musicale et chant choral de la circonscription ou de l'académie dont ils relèvent, une **vidéo** d'un **concert** de l'année scolaire passée ou en cours, d'une **répétition** de qualité, d'un **montage** montrant l'évolution d'un projet jusqu'à sa restitution, d'un **clip**, etc.

Les écoles et les établissements relevant de la MLF adressent ces mêmes éléments à l'IEN de zone (cf. consignes propres aux écoles et aux établissements français de l'étranger).

La vidéo devra durer 3 minutes au minimum.

Un mémo technique précisant les modalités de participation ainsi qu'un kit de communication sont téléchargeables sur les pages dédiées à l'opération :

- <http://eduscol.education.fr/cid86055/festival-ecole-en-choeur.html>
- <http://www.education.gouv.fr/festival-ecole-en-choeur>

Un **vade-mecum** sur le chant choral à l'école, au collège et au lycée présente les enjeux et les objectifs des chorales scolaires ainsi que les principes de mise en œuvre. Il a vocation à accompagner les équipes éducatives dans la construction de leurs projets, depuis le choix du répertoire jusqu'à l'organisation du concert.

II - Calendrier 2019-2020

- **décembre 2019** : lancement de l'opération dans les territoires ;
- **d'avril à juin 2020** : valorisation des vidéos des concerts des élèves sur l'espace numérique national et organisation de **temps forts musicaux dans les territoires** ;
- **fin mai début juin 2020** : **grand concert national à l'opéra royal de Versailles.**

Pour toute question au sujet de l'opération, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) ou à poser vos questions via l'adresse électronique : festival-ecole-en-choeur@education.gouv.fr

Nous vous invitons à participer nombreux à ce festival.

Mise à disposition de la Polynésie Française des personnels enseignants du premier degré spécialisés - rentrée d'août 2020

Votre attention est attirée sur la note de service n°2019-165 du 18 novembre 2019, publiée au BO du 21 novembre 2019, relative à la mise à disposition de la Polynésie Française des personnels enseignants du premier degré spécialisés - rentrée d'août 2020.

lien : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=146776

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse : www.education.gouv.fr/SIAT

Les agents déposeront leur dossier téléchargé, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante <http://mad.ac-polynesie.pf>, et disponible du **2 décembre 2019 à 7 heures**, heure de Paris, au **13 décembre 2019 à minuit, heure de Paris**.

Participation au travail de mémoire de la résistance 2019/2020

- [Courrier de présentation](#)
- [Formulaire d'inscription](#)